



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/23061  
20 septembre 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 20 SEPTEMBRE 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que des appareils des forces aériennes des Etats-Unis d'Amérique continuent de violer l'espace aérien iraquien. Les faits sont les suivants :

1. Les 18 et 19 septembre 1991, des appareils des forces aériennes des Etats-Unis ont violé l'espace aérien iraquien dans le cadre d'opérations d'observation et de provocation, en effectuant 22 sorties, soit 11 formations de deux appareils volant à des vitesses de l'ordre de 650 à 850 kilomètres à l'heure et à une altitude de l'ordre de 1 500 à 5 000 mètres.
2. Les appareils des forces aériennes des Etats-Unis ont survolé Mosul, Arbil, Dchuk, Zakho, Amadiyah, Tall Afar et Rawanduz.
3. Le 18 septembre à 13 h 30, une formation d'appareils F-16 a survolé l'aéroport de Firnas à basse altitude et à grande vitesse.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur.

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir A. AL-ANBARI